

**CARLIER** (*Carlos-Jules-Félix-Marie-Ghislain*), Licencié en sciences politiques et administratives, Secrétaire provincial honoraire au Congo, Directeur général du Fonds du Bien-Etre Indigène (Enghien, 24.7.1902 - Bruxelles, 20.9.1957). Fils de Hubert-Joseph et de Van Petegem Valentine; époux de Van Eesbeek Emiliane.

Après ses études d'humanités, effectuées aux Collèges St-Joseph à Alost et St-Michel à Bruxelles, Carlos Carlier est admis en 1921, à l'Université coloniale de Belgique, à Anvers, avec la promotion caporal Trésignies. Il en sort, brillamment en juillet 1925.

Nommé administrateur territorial de 2<sup>e</sup> classe, le 10 septembre 1925, il s'embarque à Anvers pour arriver à Boma le 4 octobre.

A son arrivée à la Colonie, il est affecté à la Province Orientale et mis à la disposition du Commissaire de District du Haut-Uele. Après une période d'initiation et de stage pratique, en territoire de Poko, il se voit confier en octobre 1926, le Territoire de Doruma. Il en assume la direction jusqu'à la fin de son terme, le 10 avril 1929. Le 1<sup>er</sup> juillet 1929, il est promu au grade d'administrateur territorial de 1<sup>re</sup> classe. En septembre, il repart pour le District de l'Uele-Nepoko où il administre successivement le Territoire de Dungu et celui des Avuru-Wando. Il rentre en congé en 1932, par la voie du Nil et rejoint Bruxelles *via* Brindisi.

Son troisième terme, au cours duquel, en 1935, il est promu au grade d'administrateur territorial principal, se passe entièrement dans la province de Stanleyville.

Carlier entame une nouvelle période de service en janvier 1937. Il reprend d'abord ses fonctions à Dungu, puis en mars 1938, est désigné pour diriger le District de l'Uele. En mai 1939, il est placé à la tête du District du Congo-Ubangi.

Arrivé à la fin de son terme, il s'embarque, à Matadi, le 9 mai 1940, sur le *s/s* *Thysville*. Le lendemain, la Belgique est envahie par les armées allemandes. Le *Thysville* poursuit sa route vers Anvers, mais les événements dramatiques de mai 1940, l'amènent à débarquer le 3 juin, ses passagers à La Rochelle. Carlier rejoint Bruxelles par un train de réfugiés.

Comme tous les agents de l'Administration d'Afrique se trouvant dans son cas, il est mis en disponibilité le 10 novembre 1940.

De juillet 1941 à septembre 1944, il est attaché au Secrétariat de l'Union des marchands de fer et poutrelles de Belgique, à Bruxelles. Ces années constituent, pour lui, une période pénible.

Enfin, il peut repartir en Afrique: le 10 août 1945, il quitte Bruxelles pour rejoindre la Colonie *via* Lisbonne et Loanda. Arrivé à Léopoldville le 14 septembre, il est remis à la disposition du Gouverneur de la Province de Coquilhatville avec affectation au Service provincial des affaires indigènes et de la main-d'œuvre.

Ses promotions aux grades de commissaire de district entraînent sa mutation en 1946, pour la province du Kasai, en tant que commissaire de District du Sankuru. Fin 1946, il est chargé d'exercer intérimairement les tâches dévolues au Commissaire provincial; il les remplit avec compétence et efficacité, jusqu'à la fin de son terme, en janvier 1949.

En juillet 1949, il revient au Kasai. Ce sera pour y effectuer ses dernières années de service dans l'Administration coloniale.

Pendant plusieurs mois, il remplit les fonctions de secrétaire provincial. En septembre 1950, il est nommé à ce grade et, se voit confier la charge de commissaire provincial. En juillet 1951, il rentre en Europe, et un arrêté royal du 29 septembre lui accorde la fin honorable de carrière.

Mais l'activité de Carlier en Afrique, ne prend pas fin pour autant. Au cours de sa vie de territorial, il a acquis une profonde connaissance des populations rurales africaines, avec leurs qualités, leurs faiblesses, leurs aptitudes et leurs aspirations. Il les aime. Homme d'action et de dévouement, il reste préoccupé par l'impérieuse nécessité d'améliorer leurs conditions de vie. Et c'est ainsi qu'en novembre 1951, il accepte le poste de directeur général du Fonds du Bien-Etre Indigène (F.B.I.) à Léopoldville, avec compétence au Congo et au Ruanda-Urundi.

Pendant près de cinq ans, il se donne à l'exécution de sa tâche avec une compétence et un sens des réalités remarquables. Il consacre la majeure partie de son temps à des voyages en brousse pour contrôler et surtout, pour animer l'exécution des programmes importants et diversifiés du F.B.I.

Ayant passé son congé en Belgique, il se préparait à repartir à Léopoldville pour une nouvelle période de service lorsqu'il fut terrassé, par la maladie. Il mourut à l'âge de 55 ans.

Carlos Carlier a été un bon serviteur de son pays et des populations rurales africaines auxquelles il avait consacré son existence et qu'il aimait profondément.

Distinctions honorifiques: Chevalier de l'Ordre Royal du Lion; chevalier de l'Ordre de la Couronne; chevalier de l'Ordre de Léopold; Médaille de Service en or à 4 raies.

6 décembre 1971.

[M.V.A.]

A. Lemborelle.